

Tous les montants sont exprimés en dollars américains

KIBALI – LA MINE AURIFERE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS VERTE D'AFRIQUE EN PLEINE CROISSANCE

Kinshasa, République Démocratique du Congo, 2 juillet 2025 – Barrick Mining Corporation (NYSE:GOLD) (TSX:ABX) – Les résultats de forage du corridor ARK-KCD continuent d'accroître la confiance dans la taille et la durabilité de la cible, démontrant son potentiel de contenir des gisements supplémentaires importants et de prolonger la durée de vie de la mine de Kibali, filiale de Barrick, la mine d'or la plus grande et la plus verte d'Afrique.

Mark Bristow, Président et Président Directeur Général de Barrick, a déclaré que les travaux au sein du système de minéralisation ARK-KCD révèlent une structure géologique bien définie – avec une minéralisation qui s'étend latéralement et en profondeur dans l'axe de plongée – ce qui pourrait considérablement augmenter la base des réserves de Kibali dans l'empreinte actuelle.

« Construite avec une vision à long terme, Kibali illustre constamment cette approche à travers ses résultats en matière de production, de partenariats et de croissance des réserves. Depuis que Kibali a coulé son premier lingot d'or en 2013, nous avons remplacé chaque once extraite et même au-delà, et le corridor ARK-KCD montre qu'il y a encore beaucoup à venir », a-t-il déclaré.

Kibali continue de contribuer de manière significative à l'économie congolaise, avec des investissements dans le pays dépassant désormais les \$6.3 milliards, dont \$3.1 milliards ont été versés à des entrepreneurs et partenaires locaux. La mine reste le principal moteur de l'économie de la région du Nord-Est de la RDC, couvrant les Provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri.

Les carrières satellites de Kalimva, Ikamva et Ndala sont exploitées dans un cadre contractuel avec des entreprises locales, témoignant ainsi de l'engagement ferme de Kibali en faveur du développement du contenu local. Plus de 700 entreprises congolaises bénéficient d'initiatives en matière de passation de marchés et de renforcement des capacités, et tous les appels d'offres sont publiés conjointement par la mine et l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé en RDC (l'ARSP), selon les meilleures pratiques en matière de transparence.

« Kibali est bien plus qu'une mine. C'est un partenariat qui cimenter l'économie régionale. Dirigée par des Congolais, approvisionnée par des Congolais et construite pour durer, elle incarne le modèle de l'économie locale. Nous sommes fiers du modèle que nous avons créé ici, un modèle qui offre une valeur ajoutée à chaque étape du processus », a déclaré M. Bristow.

La mine souterraine devrait bénéficier d'une grande rentabilité à long terme et d'une optimisation de ses performances grâce aux améliorations effectuées dans les opérations actuelles, qui mettront l'accent sur les gains matériels de productivité à partir du troisième trimestre. En outre, la mise en service de la centrale solaire de 16MW équipée d'un système intégré de stockage d'énergie par batterie (BESS) a été achevée, augmentant à 85% l'utilisation de l'énergie renouvelable. Le site fonctionne ainsi avec 100% d'énergie renouvelable pendant six mois de l'année.

« C'est ainsi que la transition énergétique se concrétise. C'est une référence non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour l'industrie minière dans le monde », a-t-il déclaré.

La conservation de la biodiversité reste également au cœur de la stratégie de développement durable de Barrick. Des travaux préparatoires sont en cours en collaboration avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et African Parks (AP), afin d'introduire 64 rhinocéros blancs supplémentaires dans le Parc national de la Garamba d'ici la fin de l'année. Ce projet fait suite à la réintroduction réussie de 16 rhinocéros en 2023 et s'inscrit dans le cadre d'un partenariat à long terme visant à restaurer la biodiversité de la région.

Les formations sur le leadership et le renforcement des capacités se poursuivent au sein de Barrick Academy avec 170 employés de Kibali qui ont suivi une formation au cours du deuxième trimestre. Il s'agit là encore d'un investissement tangible dans l'avancement de carrière des miniers professionnels congolais.

Sur le plan communautaire, 41 des 44 projets relevant de la dotation pour le développement communautaire de 0,3% ont été achevés, apportant un soutien essentiel en matière d'infrastructures, d'éducation et de soins de santé. Parallèlement, l'exécution du Cahier des Charges progresse bien, avec \$4.8 millions investis à date.

« Kibali est le modèle de notre croissance durable en RDC. Construite sur des bases solides du point de vue technique, social et écologique, elle reflète notre vision à long terme. L'expérience et les leçons acquises ici, dans l'un des environnements miniers les plus difficiles au monde, nous guideront dans notre démarche d'élargissement de notre portefeuille dans le pays, afin d'y intégrer pas seulement des projets aurifères, mais aussi cuprifères », a déclaré M. Bristow.

Demandes de renseignements :

Directeur pays - RDC
Cyrille Mutombo
+243 812 532 441

Relations avec les investisseurs et les médias
Kathy du Plessis
+44 20 7557 7738
Courriel : barrick@dpapr.com

Site Web : www.barrick.com

Mise en garde concernant les informations prospectives

Certaines informations contenues ou incorporées par référence dans ce communiqué de presse, y compris toute information concernant notre stratégie, nos projets, nos plans ou nos performances financières ou opérationnelles futures, constituent des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives. Les mots, « en bonne voie », « potentiel », « en attente », « continuer », « croire », « engagement », « augmenter », « croire », « volonté » et d'autres expressions similaires identifient des déclarations prospectives. En particulier, ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne : les orientations prospectives de Barrick en matière de production ; les opportunités de production et d'exploration anticipées à Kibali, et son potentiel de remplacement des réserves nettes d'épuisement ; La stratégie, les plans, les cibles et les objectifs de Barrick en ce qui concerne les questions de gouvernance environnementale et sociale, y compris les énergies renouvelables, la biodiversité et les avantages anticipés des initiatives d'approvisionnement local de Kibali et des investissements dans les partenariats et les communautés locales ; l'investissement de Barrick dans des programmes et des projets communautaires ; et l'engagement de Barrick envers la RDC et les opportunités de croissance potentielles supplémentaires..

Les déclarations prospectives sont nécessairement basées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-dessous qui, bien que considérées comme raisonnables par la société à la date du présent communiqué de presse à la lumière de l'expérience de la direction et de sa perception des conditions actuelles et des développements attendus, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles significatives. Des facteurs connus et inconnus peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et ceux prévus dans les déclarations prospectives, et il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations et informations. Ces facteurs incluent, mais ne sont pas limités à : les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, du cuivre ou de certaines autres matières premières (telles que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité) ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers ; les changements dans la législation, la fiscalité, les contrôles ou les réglementations des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques ; l'expropriation ou la nationalisation des biens et les développements politiques ou économiques en RDC et dans d'autres juridictions dans lesquelles la société ou ses affiliés exercent ou pourraient exercer des activités à l'avenir ; les changements dans la performance de la production minière, l'exploitation et les succès de l'exploration ; la possibilité que les résultats futurs de l'exploration ne soient pas conformes aux attentes de la société ; la perturbation des voies d'approvisionnement qui peut entraîner des retards dans les activités de construction et d'exploitation minière, y compris des perturbations dans l'approvisionnement en intrants miniers clés en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; le risque de perte en raison d'actes de guerre, de terrorisme, de sabotage et de troubles

civils ; le non-respect des lois et réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; l'incertitude quant à savoir si tout ou partie des investissements et projets ciblés de Barrick atteindront les objectifs de la société en matière d'allocation de capital et de taux de rendement interne ; l'atteinte à la réputation de la société en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative concernant la gestion par la société des questions environnementales ou les relations avec les groupes communautaires, qu'elle soit avérée ou non ; les risques associés aux nouvelles maladies, épidémies et pandémies, y compris les effets et les effets potentiels de la pandémie mondiale de Covid-19 ; les litiges et les procédures judiciaires et administratives ; les relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés ; l'augmentation des coûts et les risques physiques et de transition liés au changement climatique, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, les pénuries de ressources, les nouvelles politiques et les réglementations accrues concernant les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique et la déclaration des risques ; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main d'œuvre. En outre, il existe des risques et des dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, notamment des risques environnementaux, des accidents industriels, des formations inhabituelles ou inattendues, des pressions, des effondrements, des inondations et des pertes de lingots d'or, de cathodes de cuivre ou de concentrés d'or ou de cuivre (et le risque d'une assurance inadéquate, ou de l'incapacité d'obtenir une assurance, pour couvrir ces risques).

Nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et les faire différer matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prévisionnelles faites par nous ou en notre nom. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance future. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont assorties de cette mise en garde. Une référence spécifique est faite au formulaire 40-F/formulaire d'information annuel le plus récent déposé auprès de la SEC et des autorités provinciales canadiennes de réglementation des valeurs mobilières pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs qui sous-tendent les déclarations prévisionnelles et les risques qui peuvent affecter la capacité de Barrick à réaliser les attentes énoncées dans les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué de presse.

Barrick décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser les déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.